RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°48/2019

L'an deux mille dix-neuf et le huit août, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR-BAS-ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre ROGÉ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le jeudi 1er août 2019
Présents : M. Pierre ROGÉ, M. Jean ALSINA, M. François BONNEAU, Mme Séverine CAMPS, M. Jean-Marie CAYUELA, M. Claude COSTA, Mme Danielle CULAT, Mme Evelyne DECROCK, Mme ESCARO Marie-Renée, M. Adel M'ZOURI, Mme Odile PIC, Mme Michelle PY, M. Henri SANCHEZ, Mme Patricia SENEGA DUPRÉ.
Excusés : Mme Thérèse BADOSA donne pouvoir à M. Pierre ROGÉ, M. Julien LLUGANY donne pouvoir à M. Adel M'ZOURI, M BOUSSAT André.
Secrétaire de séance : Mme Michelle PY.

Objet : Cession d'une concession perpétuelle au cimetière

Monsieur Le Maire expose qu'il est saisi par Madame Jocelyne PALAT d'une demande de cession de concession perpétuelle en faveur de Monsieur Roman DUKIC – Columbarium n° 8 – casier 4.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DONNE un avis favorable à la cession de la concession appartenant actuellement à Madame Jocelyne PALAT en faveur de Monsieur Roman DUKIC.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pierre ROGÉ

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 9 août 2019